

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir suivre l'une des deux procédures pour l'obtention de l'attestation bailleur, document exigé par la Fondation des Parkings pour le macaron parking.

A. Par mail ou **Par correspondance**

info@rosset.ch

Rosset Immobilier
Case postale 650
1213 Petit-Lancy 1

En nous adressant les documents suivants :

- **Attestation** de la Fondation des Parkings **pré-remplie** (partie locataire uniquement), document disponible sur internet : [formulaire macaron Fondation Parkings](#)
- **Preuve de votre paiement** d'un émolument de **CHF 15.00** sur le compte suivant :
compte Postfinance CH14 0900 0000 1200 8540 9
en faveur de Rosset Immobilier, 1213 Onex
mention « macaron », votre nom et prénom, l'immatriculation de votre véhicule.
 exemple : « macaron, Thierry Muller, GE 567123 »

Nous vous retournerons ensuite votre attestation par voie postale ou par mail dans les meilleurs délais.

B. A notre réception

Notre réceptionniste traitera volontiers et sans délai votre demande d'attestation, contre le paiement d'un émolument de **CHF 15.00** (paiement cash uniquement).

A noter que l'**Attestation** de la Fondation des Parkings doit être **pré-remplie** (partie locataire uniquement), document disponible sur internet : [formulaire macaron Fondation Parkings](#)

Rosset Immobilier
Route de Chancy 85
1213 Onex

Horaires : **08h30 – 16h00**